

NOTICE DES ANNEXES SANITAIRES

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

1 - Etat actuel de l'alimentation en eau potable

La commune de Crécy-la-Chapelle est alimentée en eau potable par le captage de Voulangis et les hameaux par celui de Sammeron. Il n'y a pas de captage sur la commune.

La nappe exploitée est celle des alluvions et calcaires du lutétien pour le captage de Voulangis et la nappe des alluvions pour celui de Sammeron.

L'aquifère capté est celui du Lutétien mais également de Champigny par voie indirecte.

Le captage n'est pas protégé mais l'établissement des périmètres de protection est en cours de réalisation. Il ne fait pas parti des captages prioritaires du SDAGE.

La commune dispose d'un réservoir d'eau potable d'une capacité de 500 m³ au sein du bourg et un autre de 500 m³ sur le hameau de Libernon.

D'une longueur de 198km, le réseau d'eau potable alimente 5284 abonnés, avec un bon rendement du réseau (80,8%) et un bon indice de perte du réseau d'eau potable.

L'alimentation de la commune de Crécy-la-Chapelle s'effectue par 2 réseaux distincts, d'après les données de l'Agence Régionale de la Santé d'Ile-de-France :

- Pour le réseau du Bourg : en 2017, l'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles (indicateur global de qualité : A).
- Pour le réseau des hameaux : en 2017, l'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles (indicateur global de qualité : A).

2 – Situation future

L'augmentation prévisible de la consommation future liée à l'urbanisation des capacités résiduelles de la zone urbaine (estimation démographique communale de 5500 habitants environ à l'horizon 2035), est compatible avec les capacités actuelles d'alimentation. En effet, le réseau local, tant par le volume de stockage que les diamètres de canalisations semble suffisant pour accepter ce surplus de population.

ASSAINISSEMENT – Eaux usées et eaux pluviales

1- Principe et état actuel de l'assainissement

La commune dispose d'un zonage d'assainissement permettant de connaître les espaces desservis en assainissement collectif et les espaces nécessitant un assainissement non collectif. Les constructions non desservies par l'assainissement collectif sont principalement situées dans le hameau de Montbarbin en limite de la commune de Couilly-Pont-aux-Dames.

La commune ne dispose pas d'unité de traitement sur son territoire. Les eaux résiduaires sont traitées sur la station de traitement de Couilly-Pont-aux-Dames, d'une capacité de 15000 Équivalent Habitant (EH) sollicitée à hauteur de 5800 EH. Le réseau est sollicité à hauteur de 10000 EH.

L'assainissement collectif concerne 90% de la population communale, il est géré par la commune dans le cadre d'une DSP. La structure intercommunale compétente pour l'assainissement individuel SPANC est le Syndicat Intercommunal d'assainissement de Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, Villiers-sur-Morin et Voulangis.

L'état du fonctionnement de la station est très bon, la filière de traitement concerne les boues activées. Le traitement se fait par déshydratation mécanique, le conditionnement en chaulage et la destination principale de ces boues est le recyclage agronomique.

2 - Situation future

Le PLU, par son règlement et dans la mesure du possible, favorise l'infiltration ou l'absorption des eaux dans le sol ainsi que l'évapo-transpiration par la végétation afin de limiter fortement le ruissellement des eaux pluviales et une surcharge desdits réseaux. Dans les zones urbaines, un coefficient végétal en pleine terre est imposé.

La station d'épuration conforme à la réglementation en vigueur et présentant une capacité nominale de 15 000 équivalents habitants est apte à absorber le développement démographique envisagé sur le territoire qu'elle dessert (environ 1240 habitants supplémentaires à l'horizon 2035).